



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2025



RAPPORT MORAL



Chers membres, chers partenaires, L'année 2024 a été particulièrement riche en événements pour l'Adeupa, qui a célébré cette année son 50^e anniversaire et déployé les trois axes inscrits dans notre nouveau programme triennal : regarder l'avenir avec responsabilité, co-construire les solidarités

territoriales, mettre en commun les ressources.

Nous avons eu le privilège de célébrer cet anniversaire lors de notre assemblée générale du 18 juin 2024, un moment de convivialité et de réflexion qui nous a rassemblés autour de notre histoire et de notre destin commun. À cette occasion, les administrateurs ont adopté de nouveaux statuts, renforçant le rôle de l'assemblée générale. Cette révision, proposée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 9 avril 2024, vise à consolider le rôle souverain de l'assemblée générale, conformément aux recommandations de la Fédération nationale des agences d'urbanisme. Nous croyons en effet fermement que les décisions essentielles doivent être prises collectivement, en impliquant l'ensemble de nos membres.

2024 a également été l'année du lancement de notre nouveau programme partenarial cadre triennal (PPC), qui précise le positionnement de notre outil d'ingénierie territoriale mutualisée au service de l'intérêt général. Ce programme repose sur une logique de réactivité et d'interactions renforcées permettant à l'agence de fournir des données actualisées par exemple à travers les « chiffres clés » des territoires. Les observatoires thématiques tels que les notes de conjoncture économique semestrielles ou l'étude sur les meublés de tourisme sont actualisés et élaborés à une échelle nous permettant de mieux connaître les dynamiques de nos territoires.

Dans un rôle de tiers de confiance, l'Adeupa a facilité de nombreuses concertations pour favoriser l'appropriation citoyenne des politiques publiques, à travers des projets comme l'opération Grand site de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, les balades du Scot du Pays de Morlaix, les réunions publiques du Scot du Pays de Brest, le bilan de l'étude urbaine Lannion 2030, etc. Des webinaires sur les dynamiques démographiques, le marché de l'immobilier d'entreprise, des tables rondes sur les données et l'intelligence artificielle, la filière de la construction dans le Pays de Brest et le Pays de Morlaix, le progrès technique, le progrès social et le rapport au vivant ont été mis en place pour favoriser les échanges et la collaboration.

L'année 2024 a également été marquée par un investissement soutenu de notre équipe dans l'accompagnement des élus et des agents pour le lancement du projet stratégique urbain de Brest Métropole, la finalisation des Schémas de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Morlaix et du Pays de Brest, ainsi que pour

permettre l'approbation du Scot du Pays du COB. Ce travail a été primordial pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire.

L'agence a également accompagné les EPCI concernés dans le cadre du projet régional des mobilités BreizhGo Express Nord, et a réalisé une étude sur l'impact RSE de l'entreprise publique locale Brest'Aim, ainsi que celui des Fêtes maritimes de Brest.

Par ailleurs, nous sommes fiers d'annoncer la création de l'observatoire de l'aménagement, un outil précieux pour suivre l'évolution des projets d'aménagement à travers notamment une carte interactive, mise à disposition de nos partenaires.

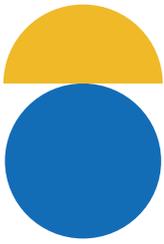
Cependant, nous sommes conscients des défis économiques auxquels nos collectivités font face. La nécessité de maîtriser les coûts et d'optimiser l'affectation des ressources est plus que jamais d'actualité. Le déficit enregistré cette année témoigne des conséquences immédiates des baisses de subventions, et nous devons gérer notre budget au plus juste. Il est essentiel que tous les membres, en particulier les agglomérations, demeurent solidaires et agissent de concert pour préserver et renforcer notre action commune.

En conclusion, je tiens à remercier les membres et l'équipe salariée pour leur engagement et leur soutien. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour le développement harmonieux de notre territoire, en répondant aux défis qui se présentent à nous. Dans cette perspective, l'Adeupa prépare un ouvrage sur les défis et ressources de l'Ouest breton qu'elle diffusera en 2026, afin de soutenir l'arrivée des nouveaux élus, de préparer le nouveau mandat et de mettre à leur disposition des connaissances actualisées pour nourrir nos projets de territoire.

Ensemble, nous construisons l'avenir de notre Ouest breton.

François Cuillandre,
Président de l'Adeupa





BILAN SOCIAL

Au 31 décembre 2024, l'Adeupa comptait 39 salarié-es : 19 femmes et 20 hommes.

Dès le 1^{er} janvier 2024, l'équipe de l'Adeupa s'est impliquée dans la nouvelle organisation pour faciliter sa mise en œuvre. Dans un contexte de départs, d'intérim de fonction et de renouvellement d'une partie de l'équipe, la direction avait la volonté de stabiliser rapidement une nouvelle organisation, avec pour objectif :

- de faciliter la transversalité et le fonctionnement en mode projet (et non plus en « pôles ») ;
- la montée en puissance dans les trois domaines identifiés dans le projet partenarial cadre : data, animation, communication ;
- la poursuite de la sécurisation de l'agence sur les fonctions juridiques, financières et ressources humaines.

Au regard des besoins et attentes, la réorganisation proposée évite la multiplication des pôles, et le risque d'un fonctionnement en silos, en faveur de plus de transversalité. Cette organisation propose de s'appuyer sur des cadres experts pour le suivi des projets et la coordination au sein de thématiques (habitat/sociodémographie, économie, planification, études urbaines) et sur le recrutement en CDI d'une chargée de mission animation et méthode.

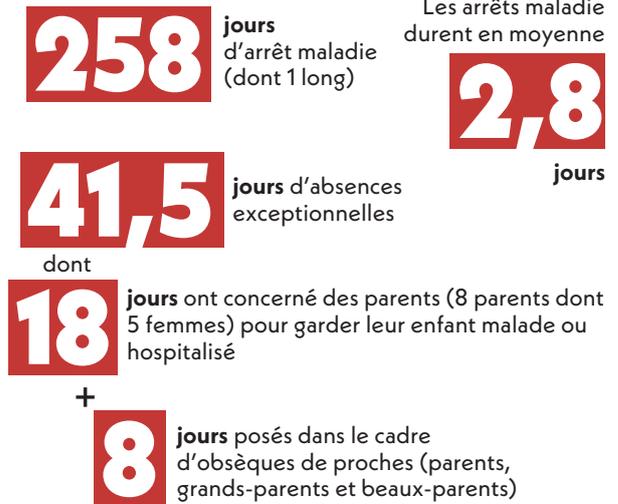
Par ailleurs, l'équipe s'est attachée à décliner les orientations du volet interne du projet d'agence qui traduit la volonté, partagée par toutes et tous, d'exemplarité et de cohérence avec les trois piliers du développement durable. La démarche s'est concrétisée notamment par l'agrandissement de l'Urbalieu, afin de disposer d'une grande salle de réunion, l'installation d'un vestiaire-douche, le lancement d'une démarche de négociation d'avenant à l'accord d'entreprise et au règlement intérieur, en faveur de la qualité de vie au travail et de l'articulation vie professionnelle/privée. La feuille de route ainsi fixée pour les années à venir fera l'objet d'un suivi régulier, partagé avec le comité social et économique et l'ensemble de l'équipe.

Enfin, toute l'équipe s'est mobilisée dans les animations proposées dans le cadre des 50 ans de l'agence. Ainsi, des portraits diffusés sur le réseau social LinkedIn ont permis de présenter celles et ceux qui font l'agence en 3 questions autour du fil conducteur « hériter, se situer, se projeter ».

Emplois



Absences



Âge et ancienneté



Rémunération



Formation



*Pour les salariés en poste le 31 décembre 2023 et toujours en poste le 31 décembre 2024 (2,33 % en 2023). Cette hausse traduit d'une part la hausse des rémunérations suite à l'évolution de l'organisation, d'autre part l'application de la négociation annuelle.



Trombinoscope de l'équipe

NOTRE ACTIVITÉ EN UN COUP D'ŒIL

L'année 2024 marque le lancement du nouveau programme partenarial cadre triennal construit autour de 3 axes : Regarder l'avenir avec responsabilité, Co-construire les solidarités territoriales, Mettre en commun les ressources. Au-delà des projets inscrits dans le programme partenarial, l'Adeupa a également réalisé des prestations soumises à TVA : l'Étude sur l'impact environnemental, social et économique de Brest'aim, l'Accompagnement méthodologique de la concertation de l'opération Grand site (OGS) sur le territoire de la communauté de communes de Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, et une analyse des Retombées RSE des Fêtes maritimes 2024 et de « Brest au rendez-vous ».



Regarder l'avenir avec responsabilité

En 2024, l'Adeupa a poursuivi sa mission d'adaptation des politiques publiques aux évolutions des modes de vie et aux besoins des habitants, afin de garantir un aménagement du territoire pertinent et durable. Dans cette optique, elle a réalisé un « bilan d'étape » du schéma de référence Lannion 2030. Elle a également mené le bilan triennal du Plan local de l'habitat (PLH) de Guingamp-Paimpol agglomération. Son engagement s'est poursuivi avec l'accompagnement du pôle métropolitain dans l'exercice de sa compétence sur le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de Brest, ainsi que dans sa révision. Elle a aussi finalisé l'élaboration du Scot du Pays de Morlaix. Dans le cadre du projet BreizhGo Express Nord, visant à renforcer l'offre ferroviaire dans le nord de la Bretagne, elle a collaboré avec plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour produire un état des lieux des enjeux interterritoriaux en matière de mobilité quotidienne et de desserte ferroviaire. De plus, elle a contribué à l'élaboration du projet stratégique urbain 2040-2050, tout en poursuivant son accompagnement des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI). Le partenariat avec les agences d'urbanisme bretonnes et la Région Bretagne pour la mise à jour du MOS foncier a été entériné dans le cadre de la Conférence régionale de gouvernance du ZAN.

L'agence a également participé au programme de recherche Popsu Transitions, en lien avec Brest métropole et l'Université de Bretagne Occidentale. Elle a analysé le secteur de la construction dans les pays de Brest et de Morlaix, ainsi que l'évolution des coûts de construction. Par ailleurs, après un avis défavorable de la commission d'enquête publique, l'Adeupa a été missionnée par le PETR du Centre Ouest Bretagne pour contribuer à la rédaction du Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du Scot.

Au 1^{er} trimestre, jusqu'au départ de la chargée de mission qui a fait valoir ses droits à la retraite, l'Adeupa a poursuivi l'animation du Conseil de développement de la métropole et du Pays de Brest.

Dans un contexte de crises sociales et économiques croissantes, les collectivités restent vigilantes et attentives aux conséquences sur les citoyennes et citoyens les plus vulnérables. Dans ce cadre, l'Adeupa a accompagné le CCAS de Brest dans le recensement de la population sans abri lors de la Nuit de la Solidarité. Elle a également examiné les multiples dimensions et enjeux de la précarité alimentaire à Brest métropole et entamé une étude sur les impacts des transitions sur la mobilité des publics vulnérables. Elle a aussi actualisé l'observatoire du logement étudiant à Sbaa et à Brest métropole et étudié l'insertion des étudiants dans l'emploi. Enfin, elle a quantifié la hausse inévitable des décès à l'échelle de l'Ouest breton, afin de mieux comprendre et anticiper les défis à venir.

Co-construire les solidarités territoriales

Au cours de l'année 2024, l'engagement de l'Adeupa autour d'un destin commun pour l'Ouest breton, objectif, bâti sur une vision collective, et favorisant l'alliance et la concordance des territoires s'est traduit à travers plusieurs projets.

L'agence a ainsi participé à la conception de l'événement « Alliance des Territoires », organisé par le Pôle métropolitain Loire-Bretagne. Ce rendez-vous, qui s'est tenu à Brest le 26 novembre 2024, a rassemblé différents acteurs pour discuter de la coopération interterritoriale face aux défis des transitions.

Elle a également participé au Forum de l'économie de Brest métropole et a exploré quatre des filières à haut potentiel identifiées dans la stratégie métropolitaine de développement économique.

L'observatoire de l'état de l'environnement et de la transition écologique vise à fournir des données précises et fiables pour éclairer les décisions et orienter les actions en faveur d'une gestion durable des ressources.

Parallèlement, la stratégie locale de la donnée poursuit son déploiement. Une demi-journée d'échanges, avec des conférences et des tables rondes sur la data et l'intelligence artificielle a été organisée, et un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour identifier des cas d'usage nécessitant l'appui d'un tiers de confiance. L'Adeupa a également animé un atelier sur ce thème lors des Rencontres annuelles de la Fnau en octobre à Saint-Omer.

L'Adeupa a aussi accompagné la rédaction du projet métropolitain.

La Fresque de l'Ouest breton, animée auprès de 98 personnes, a pour vocation de susciter le débat et la réflexion collective autour des enjeux spécifiques de notre territoire.

Ces initiatives diverses témoignent de la volonté de l'Adeupa de participer à la construction d'un avenir durable pour l'Ouest breton, en mobilisant les acteurs locaux et en favorisant une dynamique de coopération.

Mettre en commun les ressources

L'Adeupa a pour mission de partager des connaissances de manière objective et pédagogique, favorisant ainsi l'intelligence collective. Chaque observatoire qu'elle gère contribue à cet objectif en produisant au moins une publication par an. Les observatoires du tourisme en Pays de Brest, de la vie collégienne du Finistère, de l'enseignement supérieur et de la recherche, des loyers, des copropriétés de Brest métropole, de la mobilité qui a mesuré la possibilité d'exploiter de nouvelles sources de données, de « Mon réseau grandit » de Brest métropole (TCSP), de l'habitat avec une focale et sa déclinaison territoriale sur les meublés de tourisme, de l'immobilier

d'entreprise... s'inscrivent dans cet objectif. L'observatoire économique de l'Ouest breton donne lieu à la publication de notes de conjoncture semestrielles pour les Pays de Brest, de Morlaix, Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération.

En 2024, deux nouveaux observatoires ont été créés : l'un dédié au tourisme métropolitain et l'autre à l'aménagement, ce dernier ayant donné naissance à une fresque interactive en ligne.

L'Adeupa met également en place des outils pour suivre les politiques publiques, comme celles concernant l'attribution des logements sociaux.

Cette année a par ailleurs été marquée par une grande diversité de supports pour partager ces connaissances, tels que le 1^{er} article web sur la natalité, la cartographie des composantes paysagères des territoires, les présentations de la conjoncture en conférences locales de l'habitat, la contribution au réseau régional planification et territoire, l'animation du club planification du Nord-Ouest breton, l'organisation de webinaires (ceux proposés avant la publication des flashs démos sur les dynamiques démographiques récentes et la population active dans l'Ouest breton et celui pour présenter le marché de l'immobilier d'entreprise et la conjoncture économique dans le pays de Brest), ainsi qu'une table-ronde sur le secteur de construction dans les pays de Brest et Morlaix et la co-organisation de la journée Marc Viel avec l'Institut de GéoArchi. Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'Adeupa à valoriser et à diffuser des informations pertinentes.

Chaque projet a donné lieu à au moins un post sur le réseau social LinkedIn pour tenir les abonnés informés de la sortie d'une publication ou de l'organisation d'un temps fort.

Les temps forts 2024

2024

Janvier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier/Février		
<p>22/01 Popsu Transitions Participation au programme de recherche</p>	<p>14/03 Observatoire de la vie collégienne - Restitution 1 20/03 Lancement de la concertation de l'OGS CCPCAM - 1^{er} des 7 ateliers de concertation</p>	<p>18/04 Webinaire Flash démo</p>	<p>16/05 Observatoire social de Brest métropole - Comité technique partenarial du contrat de ville 17/05 Flash éco note de conjoncture Pays de Morlaix 22/05 Desserte ferroviaire de la ligne Bretagne Nord - Restitution en comité technique 29/05 Rencontres de l'habitat CCPCAM sur « le marché immobilier »</p>	<p>14/06 Nouvel observatoire de l'aménagement - 1^{er} numéro Fresque de la ville de demain Mise en ligne de la fresque interactive 18/06 Assemblée générale Célébration des 50 ans</p>	<p>10/07 MOS foncier de Bretagne - Conférence régionale de gouvernance du ZAN Partenariat avec les agences d'urbanisme bretonnes 11/07 Réseau régional Planification et territoire - Contribution 12/07 Club planification et aménagement - 1^{er} des 2 clubs annuels</p>	<p>5/09 Nouvel observatoire du tourisme de Brest métropole - 1^{er} éléments 10/09 L'insertion des étudiants dans l'emploi - Conférence territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche 17/09 PLH de GPA - Conférence des maires Plan stratégique urbain (PSU) - Évolution urbaine et paysagère - Fonctionnement urbain - 1^{er} des 7 ateliers n°1 25/09 "Données et intelligence artificielle au service de l'intérêt général" Conférences - Tables rondes SPLD</p>	<p>18/09 OGS CCPCAM - Animation du forum 25/09 Impact RSE des Fêtes maritimes - 1^{er} résultats de l'enquête visiteurs 26/09 Observatoire de l'immobilier d'entreprise - Comité de lecture annuel 23/09 Le Progrès technique - Soirée débat 26/09 Le secteur de la construction dans les pays de Brest et de Morlaix et l'évolution des coûts de construction - Table ronde</p>	<p>2/10 Bilan du schéma de référence de Lannion 2030 - 1^{er} des 4 ateliers de l'année 3/10 Nuit de la solidarité - Début de l'enquête auprès des sans abris 10/10 Forum de l'économie - Animation d'ateliers 24/10 Le trait de côte : des solutions locales et durables pour repenser l'aménagement du territoire - Table-ronde du Croab*</p>	<p>01/10 Observatoire de l'habitat - Suivi des attributions des logements sociaux CIL Brest métropole 02/10 Observatoire de l'habitat - Les logements vacants La caravane de la ruralité à GPA 2/10 et 12/10 Fresque de l'ouest breton - Animation à la CAPLD et la CLCL 04/10 Carrefour de l'AMF Observatoire de l'habitat Le marché immobilier - Suivi des attributions des logements sociaux - CIL Sbaa 23/10 Le Progrès social Soirée débat</p>	<p>5/11 Flash éco - Note de conjoncture Pays de Morlaix 6, 16 et 21/11 Scot du Pays de Morlaix - Balades de présentation et recueil d'avis 07/11 Observatoire de la mobilité - Données de la mobilité - Comité de pilotage Flash démo - Webinaire 13/11 (PSU) Formes urbaines et renouvellement urbain - 1^{er} des 7 Ateliers n°2 15/11 Observatoire de l'habitat Suivi des attributions des logements sociaux - CIL Sbaa 26/11 Alliance des territoires PMLB - Tables rondes et ateliers 29/11 La natalité dans l'Ouest breton - 1^{er} article web</p>	<p>2/12 Fresque de l'Ouest breton - Animation à Sbaa 5/12 Le Rapport au vivant - Soirée débat 10/12 Observatoire du logement étudiant - CLOS Sbaa 12/12 Observatoire de l'habitat Les meublés de tourisme Approche territorialisée - Présentation à Morlaix communauté 19/12 Impact économique social et environnemental de Brest'aim - Synthèse de l'étude en vidéo</p>	<p>14/01 Coup de projecteur sur le marché de l'immobilier d'entreprise et la conjoncture économique dans le pays de Brest - Webinaire 30/01 Scot du Pays du COB - Approbation exécutoire 7/02 Scot du Pays de Brest - Arrêt 7/01 Renouvellement urbain (Suite) - 1^{er} des 7 ateliers n°3 22/01 Projet alimentaire métropolitain - Restitution</p>

- Regarder l'avenir avec responsabilité
- Co-construire les solidarités territoriales
- Mettre en commun les ressources
- 50 ans de l'Adeupa

* Croab : Conseil régional de l'Ordre des architectes de Bretagne

BILAN ENVIRONNEMENTAL

Réchauffement climatique, perte de biodiversité, épuisement des ressources, pollutions de l'eau, de l'air, des sols, etc. font partie du contexte de changement auquel nos membres/partenaires sont confrontés.

Pour les accompagner, l'équipe de l'Adeupa accompagne la perspective de la neutralité carbone et la préservation de l'environnement pour contribuer à un avenir durable dans l'Ouest breton.

Dans un souci de cohérence et d'exemplarité, il paraissait inconcevable d'ignorer nos impacts environnementaux et de ne pas se fixer des objectifs pour les réduire. L'agence s'est donc engagée à mettre en œuvre des actions destinées à réduire l'impact carbone de son activité.



55 % des actions inscrites dans le plan d'action ont été mises en œuvre. 15 actions n'ont pas démarré. 19 ont été réalisées à 100 %. 3 actions en sont au début de leur mise en œuvre. 10 ont avancé à plus de 50 %. Par exemple, l'agence a bien construit un outil de suivi des déplacements et modes de déplacement, cependant il n'est pas encore renseigné suffisamment rigoureusement pour garantir des données solides. Certains prestataires adressent leur bilan environnemental, mais la pratique n'est pas systématique. En revanche, c'est un critère pour l'analyse des offres dans le cadre des mises en concurrence.

En quittant les locaux du 9 rue des 11 Martyrs, l'agence a réduit sa surface occupée de 215 m². Les travaux réalisés à l'Urbalieu lui ont permis d'aménager une grande salle de réunion modulable pour retrouver des conditions similaires à celles que permettaient les locaux quittés.

2 véhicules thermiques ont été remplacés par 2 véhicules hybrides. Au total, l'équipe de l'Adeupa a parcouru 25 577 km en voiture. Cela représente 6 259 km de moins qu'en 2022, soit une réduction de sa consommation de carburants de 165 litres entre 2022 et 2024 (-34 %). Cette baisse est notamment imputable à la substitution de trajets en voiture par des déplacements en train (+3 % de kilomètres parcourus) notamment sur des petites distances ainsi qu'en car (+ 419 %).

L'organisation de l'assemblée générale à Brest le 18 juin et la possibilité de participer aux instances en visio ont permis de réduire de 20 % le nombre de kilomètres parcourus par les membres et l'équipe pour participer aux conseils d'administration et à l'AG. Cependant le déplacement en avion pour l'intervenant du 18 juin a généré 258 kg CO² eq.

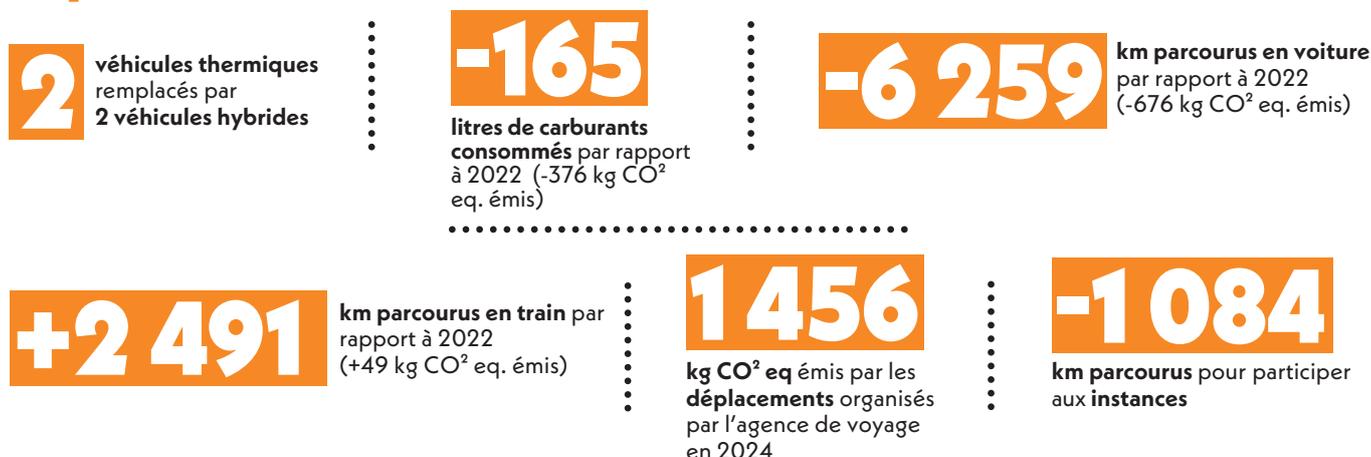
Pour favoriser les déplacements collectifs, un lien est systématiquement partagé pour inciter et faciliter l'organisation de covoiturage pour les événements organisés par l'agence. Des feuilles d'émargement demandant aux participants de renseigner leur mode de déplacement ont été systématiquement mises en place pour les événements organisés par l'Adeupa. À titre d'exemple, cela a permis d'observer que pour un événement tel que la matinée de la data organisée le 25 septembre 2024, les modes de déplacement vertueux ont été les plus importants.

Au-delà de la réduction de l'empreinte liée au transport, l'attention a été portée vers des comportements alimentaires plus sobres pour chacun de ces événements : suppression totale des repas avec bœuf, augmentation des repas exclusivement végétariens, achats de jus de pommes plutôt que de jus d'orange, galettes bretonnes plutôt que viennoiseries, location de vaisselle lavable, diminution des déchets et du gaspillage en demandant aux participants de s'inscrire aux repas.

Par ailleurs, une vigilance collective sur les impressions a permis de réduire de 28 % le nombre de photocopies et d'impression des documents (14 190 copies noir et blanc et 94 400 copies couleurs).

23 études et observatoires ont été imprimés, contribuant à l'émission de 1 353 kg CO² eq. émis (contre 1 595 en 2022). Le rapport d'activité, 2^e document le plus gros émetteur, a été imprimé en moins d'exemplaires (- 10 %). Son nouveau format, réduit en nombre de pages sera complété par une revue annuelle intitulée [«Trait d'union»](#) qui présentera les éléments clé à retenir pour chacune des études réalisées dans le cadre du programme de travail annuel.

Déplacements



Divers



RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier de l'année 2024 couvre l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. L'Adeupa présente un résultat net déficitaire de -26 869 € au 31 décembre 2024.

Le bilan

Au 31 décembre 2024, l'Adeupa dispose d'un patrimoine de 1 138 449 €, en baisse de 16 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par le niveau de réserves financières, diminué de 269 080 €.

À l'actif, toutes les immobilisations incorporelles ont été amorties. Cependant, en 2024, l'Adeupa a engagé des développements de son logiciel d'élaboration et de suivi du programme de travail et du temps de travail. Il sera mis en place au cours de l'année 2025. Les immobilisations corporelles s'élèvent à 146 427 €. Elles ont augmenté par rapport à 2023. Elles traduisent la mise en œuvre de l'axe « Des espaces de travail adaptés » du volet interne du projet d'agence, qui a donné lieu au réaménagement de l'Urbalieu et à la création d'une douche, permettant à certains salariés de pratiquer des activités sportives sur le temps de la pause méridienne. Les immobilisations financières atteignent 52 141 €. La trésorerie disponible s'élève à 520 217 €. Les charges constatées d'avance représentent 24 659 €.

Au passif, les fonds propres diminuent de 26 869 €, pour atteindre 480 635 €. Au terme de l'année 2024, ils représentent 1,75 mois de fonctionnement (1,86 mois en 2022).

Les provisions pour risques et charges ont diminué de près de 49 % pour atteindre 203 647 €, ne comprenant plus que les provisions pour les indemnités de fin de carrière (IFC).

Les dettes, qui s'élèvent à 454 168 €, correspondent principalement à des sommes dues à des fournisseurs (160 103 €) et aux cotisations et taxes sociales (294 064 €). Elles sont quasi équivalentes à celles observées en 2023 (451 229 €).

Les fonctions d'administrateur de l'agence sont bénévoles. Les trois cadres salariés percevant les rémunérations les plus élevées ont perçu un montant brut total de 235 374,78€ (avantage en nature compris). Ce montant est en hausse de 4,7 % par rapport à 2023 (224 838 €), correspondant à la hausse des rémunérations observées en moyenne sur l'ensemble des salariés.

Le compte de résultat

L'Adeupa présente un résultat net négatif de -26 869 euros au 31/12/2024.

Les produits d'exploitation (3 263 003 €) correspondent à quelques euros près aux charges d'exploitation de 2023 (3 263 826 €). Malheureusement, ces produits, n'ont pas été suffisants pour couvrir les charges d'exploitations en 2024, qui ont augmenté de 33 652 €.

Les prestations contractuelles pour un montant total de 128 957 € représentent 3,7 % des produits (6,4 % en 2023). Les produits issus des contrats sont inférieurs à ce qui avait été inscrit dans le budget prévisionnel dans la mesure où deux études urbaines n'ont finalement pas été contractualisées. Ces éléments témoignent de la nécessité de bien cadrer les attentes lors de l'élaboration du programme de travail de la part des membres, mais aussi de préserver la marge d'ajustement de l'équipe salariée en cours d'année pour répondre à des contrats.

Les produits issus des subventions des membres pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial, d'un montant total de 3 095 361 €, sont en hausse de 100 510 € par rapport à 2023. Cette hausse de 3,36 % est une traduction du pacte financier passé entre les partenaires à l'occasion de l'adoption du budget 2024, qui prévoyait une hausse de 6 % des subventions. Certains partenaires ont demandé à surseoir à cette augmentation, avec un lissage des soutiens sur les années suivantes. Un partenaire a diminué sa subvention de moitié. La subvention de la métropole (1 636 327 €) correspond à 52,3 % du montant total des subventions.

Les salaires et charges de personnel représentent de manière stable 72 % du total des dépenses. La rémunération du personnel en CDI a quant à elle augmenté de 28 514 €.

Avec moins de produits issus des contrats et des subventions que prévus, mais des économies réalisées sur le budget des 50 ans, le carburant et les charges de personnel (congé parental, maladie, démission, départ avant la fin de la période d'essai), le déficit reste maîtrisé. Il témoigne néanmoins de l'enjeu de tenir les engagements identifiés dans le cadre de la réflexion sur le modèle économique, pour éviter que l'équilibre financier ne repose trop sur des produits erratiques.

1 138 449 €

de patrimoine pour l'Adeupa

-26 869 €

résultat net déficitaire

3 263 003 €

de produits d'exploitation, dont

128 957 €

de prestations contractuelles

3 297 478 €

de charges d'exploitations

ZOOM SUR UN PROJET

NOS 50 ANS

Il y a 50 ans, au moment où les communes de la communauté urbaine de Brest se rassemblaient, elles ont créé des outils à même d'accompagner le projet communautaire : la SEM de gestion Sopab, devenue Brest'AIM et l'agence d'urbanisme, Aucube, devenue l'Adeupa.

L'agence d'urbanisme s'est transformée à différents égards au fil des années sur son périmètre d'intervention, sur ses thématiques de travail, mais aussi ses modes d'intervention. Ces mutations et adaptations ont abouti à un outil qui se pose désormais comme une plateforme de coopération territoriale, et qui aspire à aider, de manière agile, ses membres et plus globalement les acteurs de l'Ouest breton à se situer dans un monde qui change, à préparer l'avenir et à partager la connaissance.

Pour célébrer ce 50^e anniversaire, des événements ont été conçus à partir d'un fil conducteur « Hériter, Se situer, Se projeter », parce que l'avenir ne se prévoit pas mais se prépare au regard d'une situation héritée.

Ainsi, à l'occasion de son anniversaire, l'agence :

- A construit une plaquette sous le même format que celle réalisée à l'occasion de l'inauguration de l'agence d'urbanisme en décembre 1974, diffusée en 550 exemplaires ;
- A organisé un cycle de conférences et de tables rondes filmées et rediffusées sur le site internet autour de la notion de progrès, interrogée sous trois angles : le progrès technique, le rapport au vivant et le progrès social ;
- S'est rendue dans neuf territoires adhérents avec une exposition et des animations locales, notamment autour de la fresque de l'Ouest breton ou de bilans d'étape des projets de territoires. Cela a représenté autant d'occasions de bien expliciter ce qui se trouve derrière les métiers d'observation, de réalisation d'études et d'animation et d'écouter les besoins des élus locaux. Un panneau laissé à la disposition de chaque territoire après l'exposition présente pour chacun d'entre eux des chiffres clés et des travaux réalisés à son échelle ;
- A réalisé puis exposé dans les territoires membres une frise qui présente son évolution dans le contexte des 50 dernières années, avec quelques dates majeures de l'histoire des collectivités territoriales, ainsi que des grandes lois relatives à l'urbanisme et aux enjeux environnementaux.

À travers ces différents événements, le but était de recueillir du matériel pour produire un livrable, qui, à l'instar de la publication l'Ouest breton en transitions réalisée par l'agence en 2020, fournira des éléments aux élus pour le début des futurs mandats.



Flashez pour accéder aux supports et animations dédiés à nos 50 ans

109 participant-es à l'assemblée générale

qui s'est conclue par la conférence de Gilles Lipovetsky

.....

Comment ça va bien à l'ouest ?

Une parodie d'émission TV consacrée aux tendances d'aménagement dans l'Ouest breton en transitions

11 projets pitchés par des salarié-es de l'agence

.....

145 participant-es aux **3** tables rondes

.....

Coût total :

29 588 €

ADEUP_a
BREST • BRETAGNE

AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST • Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr